

## BUDGET PARTICIPATIF

### Vitesse maîtrisée

**Porteur de projet :** Gauthier RENAUD

**Descriptif du projet :** La circulation de véhicule sur la rue de Genève entre la rue de la Culaz et le rondpoint de l'entrée d'Ornex est très intense. La vitesse est limitée à 30km mais cela est très peu respecté et c'est dangereux pour les traversées entre la zone de l'église et la zone de la tour. Un radar ou un indicateur de vitesse devrait être installé pour contrôler cela.

**Localisation envisagée :** Rue de Genève entre la Culaz et l'église

**Coût estimé :** 5 000 € TTC